

PROJET DE FOUR A ARC ÉLECTRIQUE (EAF)

Maître d'ouvrage : ARCELOR MITTAL MEDITERRANEE

En savoir +

Présentation du projet :

ArcelorMittal est un leader mondial de l'acier et des mines. La décarbonation du site de Fos-sur-Mer, l'un des deux grands complexes sidérurgiques français, repose sur deux principaux leviers : l'électrification et l'économie circulaire de l'acier. L'installation d'un four à arc électrique (EAF) permettra de produire des aciers à haute performance à partir de ferrailles recyclées et de fer de réduction directe.

Objectifs :

Ce projet s'inscrit dans la stratégie d'ArcelorMittal qui vise à atteindre zéro émission directe de CO2 d'ici 2050. A l'échelle du site de Fos-sur-Mer, ce projet apporterait une réduction de 35% des émissions de CO2 soit environ 2,6 Mt de CO2 par an.

750 M€

Coût total estimé à date

Sidérurgie



Localisation : Fos-sur-Mer (13)

Occupation actuelle de la parcelle :

Site actuel d'Arcelor Mittal

ZONE INDUSTRIELLE 13270 Fos-sur-Mer



Impacts et contribution à la vocation territoriale :

- Transition vers une sidérurgie bas carbone ;
- Maintien de la compétitivité du site ;
- Pérennisation du site et des emplois avec un accompagnement des salariés vers des technologies bas carbone ;
- Amélioration de la qualité de l'air : réduction de 25% à 35% des émissions du site grâce au four électrique (EAF) ;
- Développement de l'économie circulaire de l'acier ;
- Maîtrise des ressources et respect des engagements du plan de sobriété hydrique ;
- Préservation des espaces naturels.



Processus de participation :

Projet intégré dans la saisine de l'État dans le cadre du débat public global.

Projet en phase de concertation continue dans un dialogue territorial renforcé avec les parties intéressées: salariés, riverains, acteurs économiques et institutionnels.



Études disponibles et/ou en cours :

- Avant-Projet Sommaire finalisé.
- Rapport de base phase 1 en cours de finalisation.
- Volet Naturel Etude d'Impact (VNEI) en cours de finalisation.



État d'avancement du projet :

- Le projet EAF de Fos-sur-Mer est actuellement en phase d'études et de préparation du dossier réglementaire.
- Le calendrier précis du DDAE reste encore à finaliser.
- La prochaine étape identifiée, conditionnée à décision du Groupe, est le lancement de l'APD (Avant-Projet Détaillé).



Échéance de mise en œuvre :

Les travaux de construction et d'installation du four à arc électrique s'étendraient sur environ 3 ans à partir de la prise de décision.



Projets connexes :

- Raccordement de l'EAF au réseau de transport d'électricité par le poste RTE « Feuillane ».